

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 872

présenté par
M. Boudié
-----**ARTICLE 31**

À l'alinéa 38, supprimer les mots :

« et sauf dans le cas où ces activités revêtent un caractère strictement accessoire, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les modifications adoptées en commission aux articles 30 et 31 du projet de loi.